

INTERPELLATION

VEVEY, STATIONNEMENT. BLOCAGE PSYCHOLOGIQUE ?

Monsieur le Président, Madame la Syndique, Messieurs les Municipaux, chers Collègues,

La situation de parking dans notre bonne ville est passablement chaotique. Cette situation ne va certainement pas s'améliorer durant les prochains mois et ce malgré les propositions pavées de bonnes intentions de notre Exécutif.

La société Okidokey planche sur un projet des plus intéressants. Au moyen d'une application, le visiteur arrivant à Vevey pourra immédiatement voir quelles sont les places de parc libres mises à disposition par les particuliers qui ne les occupent pas durant la journée (habitants travaillant à l'extérieur) ou la soirée, voire la nuit, (places d'entreprises privées).

Comme chacun le sait, le parcage dans cette ville est depuis longtemps un serpent de mer. Nombres de places de parc privées ou professionnelles sont vides durant tout ou partie de la journée et de la nuit, offrant ainsi un potentiel d'exploitation remarquable de ressources déjà existantes.

Cette solution est un parfait complément à l'offre publique mise à disposition par la Ville de Vevey. Il nous paraît judicieux, voire indispensable, que la Ville apporte son soutien à ce type d'initiative, certes privée, mais qui découle du bon sens et apporte des solutions toutes faites. Si 80% des recettes reviennent aux personnes ou sociétés mettant des places à disposition et que 10% sont conservés pour les frais de maintenance, fonctionnement et amélioration de l'application, un soutien de la Municipalité serait d'autant plus apprécié que 10% des recettes du système que propose Okidokey sont reversés à des associations caritatives.

La création d'une telle application occasionne un coût à hauteur de quelque CHF 40'000.00. A l'heure actuelle, une démarche de crowd funding est en cours afin de réunir tout ou partie de cette somme. Une démarche visant à obtenir un soutien de la Ville avait été entreprise par les initiants de ce projet qui se sont vus signifier, par l'intermédiaire d'agenda 21, une fin de non-recevoir sans même pouvoir exposer les tenants et aboutissants de leur projet.

Questions :

1. Pourquoi la Municipalité n'accorde-t-elle pas son soutien à de tels projets ?
2. Si elle accorde son soutien, ne pourrait-elle pas reprendre cette offre à son compte, dans un esprit gagnant-gagnant et la faire connaître sur la page web de la Ville ?
3. La Municipalité n'a-t-elle pas pour mandat des citoyens de tout entreprendre afin de proposer des solutions satisfaisantes pour tous, habitants, commerçants, visiteurs ?

Pour le Groupe PLR
Votre serviteur, Thierry Assaf

Vevey, le 11 octobre 2018